

*L'Europe ne peut fonctionner et répondre aux besoins de tous si certains de nos concitoyens ne bénéficient pas des avancées économiques et sociales. La Métropole de Lyon est un territoire puissant économiquement pourvoyeur d'emplois qui concentrent pourtant de fortes inégalités sociales et connaît un risque accru d'exclusion et de fracture sociale. Notre modèle de gouvernance permet aujourd'hui une prise en compte globale des enjeux sociaux, et en particulier via des politiques publiques dirigées vers les plus vulnérables. Depuis 2015, la Métropole de Lyon est responsable de la politique sociale (et notamment la mise en œuvre du revenu de solidarité active sur son territoire) en plus de ses compétences historiques dans le domaine économique et urbain. L'ensemble de ces compétences nous permet aujourd'hui un engagement sur plusieurs années en matière de soutien à l'emploi, de protection et d'inclusion sociales et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.*

## **EGALITE DES CHANCES ET ACCES AU MARCHE DU TRAVAIL & CONDITIONS DE TRAVAIL EQUITABLES**

### **Engagement sur le principe n°4 « Soutien actif à l'emploi »**

La Métropole s'est dotée du Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) 2016-2020. Ce cadre décline notamment les engagements pour dynamiser les parcours et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, pour développer l'employabilité des personnes mais aussi sécuriser les parcours par l'accès au juste droit. Chaque année, nous consacrons un budget de près de 240 millions d'euros à la politique d'insertion via les allocations et les actions d'insertion dont 6 millions d'euros de FSE pour près de 10 000 personnes les plus éloignées de l'emploi.

Notre relation privilégiée avec les acteurs du développement économique est un véritable atout pour construire une Métropole inclusive. Pour renforcer ce lien, nous avons mis en place la « Charte des 1000 ». Nous nous engageons ainsi à mobiliser 1 000 entreprises d'ici 2020 en faveur de l'insertion et de l'emploi local notamment pour les publics les plus éloignés du marché du travail.

### **Engagement sur les principes n°2 "Égalité entre les femmes et les hommes" et n°9 « équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée »**

Outre des aspects réglementaires qui s'imposent à la collectivité, la Métropole a adopté un plan d'actions triennal pour 2018-2020 (avec mobilisation du FSE sur 2019-2020 pour 200 000€).

Nous nous engageons à développer une culture commune de l'égalité femmes-hommes au sein de notre collectivité par la sensibilisation et la promotion du sujet auprès de l'ensemble des 9 000 agents de la Métropole avec la mise en place de formations et un plan de communication dédiés.

Nous nous engageons également à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans nos politiques de ressources humaines en facilitant notamment l'articulation des temps de vie professionnelle et privée. Nous mettons ainsi en place l'expérimentation du télétravail dès 2019 pour 140 de nos agents et le déploiement en 2020 pour plus de 500 agents.

## **PROTECTION ET INCLUSION SOCIALES**

Désormais chef de file de l'action sociale, La Métropole de Lyon définit à travers le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 des orientations stratégiques qui guideront à mettre en œuvre sur son territoire les politiques sociales et médico-sociales.

### **Engagement sur le principe n°11 « Accueil de l'enfance et aide à l'enfance »**

La Métropole lyonnaise consacre chaque année un budget de plus de 124 millions d'euros à cette politique publique dont plus de la moitié est dédiée au dispositif d'accueil au sein des établissements et services habilités. En effet, la Métropole de Lyon habilite et finance plus de 100 établissements et services (Maisons d'enfants à caractère social,

Foyers, Appartements éducatifs, etc..) et salarié plus de 300 assistant-es familiaux (familles d'accueil). En 2016, la Métropole a attribué 3 millions d'aides financières aux familles, principalement au titre de l'aide alimentaire, et 1,4 millions d'euros à des jeunes majeurs âgés de 18 à 21 ans. 2675 enfants ou adolescents ont bénéficié d'une action éducative, 2189 ont été accueillis au sein d'un établissement ou d'un lieu de vie et d'accueil.

Nous nous engageons à mieux prévenir, mieux accompagner et mieux protéger les enfants avec une véritable politique volontariste. Le projet métropolitain des solidarités 2017-2022 s'attache à apporter des réponses à 4 enjeux clés de la politique de la protection de l'enfance :

- Replacer l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de tous les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance
- Se mobiliser pour soutenir les parents d'enfants pris en charge par l'aide sociale
- Se mobiliser pour les enfants et adolescents sans solutions d'accueil
- Lutter contre les phénomènes d'isolement et d'exclusion

### **Engagement sur le principe n°19 « Logement et aide aux sans-abris »**

La Métropole de Lyon connaît une croissance démographique qui oblige à mener des politiques publiques fortes et ambitieuses en matière de logement et d'habitat, afin de garantir à tous des logements dignes et abordables.

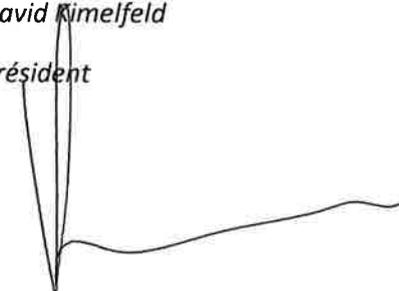
À travers le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat, nous nous engageons pour maintenir un fort niveau de production de logements avec des capacités résidentielles importantes. L'objectif est de maintenir un socle de 8 500 logements neufs par an dont 4 500 en logements locatifs sociaux. Un outil a été mis en place pour aider les communes du territoire à atteindre 25 % de logements sociaux à l'horizon 2025. D'autres outils existent pour soutenir les bailleurs sociaux.

La Métropole développe aussi des solutions pour un accès au logement aux plus démunis. Lyon est engagée à mettre en œuvre le « logement d'abord » pour réduire de moitié le nombre de sans-abris dans les 5 ans.

*Lyon, le 24 janvier 2019.*

*David Kimelfeld*

*Président*



*Europe cannot function and meet the needs of all its citizens if some of them are not able to benefit from economic and social progress. Lyon Métropole is an economically powerful, job-providing territory that is nonetheless subject to strong social inequalities and presents an increased risk of exclusion and social divide. Our model of governance currently takes social issues into account globally, in particular through public policies aimed at the most vulnerable. Since 2015, Lyon Métropole has been responsible for social policy (most notably, the implementation of the “revenu de solidarité active,” a French form of social welfare) in addition to its basic responsibilities in the economic and urban domains. Coordinating these various responsibilities enables us to commit to the long-term support of employment, social protection and inclusion and professional equality between men and women.*

## **EQUAL OPPORTUNITY, EQUAL ACCESS TO THE LABOR MARKET AND EQUITABLE WORKING CONDITIONS**

### **Commitment to Principle 4 (“Active support to employment”)**

Lyon Métropole has adopted the Metropolitan Program of Social Insertion through Employment for 2016-2020. This framework establishes the commitments required to dynamize employment opportunities and support for job seekers, develop the employability of applicants and secure the employment pathways. Each year, we dedicate a budget of nearly 240 million euros to insertion policy through allowances and insertion actions, including six million euros in ESF contributions for the nearly 10,000 individuals who have the most difficulty finding a job.

Our special relationship with economic development players is a real advantage for building an inclusive metropolis. To reinforce this link, we have implemented the *Charter of 1000*. With this charter, we commit to mobilizing 1,000 companies by the year 2020 to promote insertion and local employment, most notably for those who are farthest from the job market.

### **Commitment to Principle 2 (“Gender equality”) and Principle 9 (“Work-life balance”)**

In addition to the regulatory aspects imposed on our local authority, Lyon Métropole has adopted a three-year action plan for 2018-2020 (with €200,000 from ESF over the 2019-2020 period).

We commit to developing a culture of gender equality within our administration through promoting the topic among our 9,000 Lyon Métropole officials and increasing their awareness, with the implementation of training courses and a dedicated communication plan.

We also commit to promoting gender equality in our human resources policies by facilitating in particular the balance of private and professional life. In 2019, we are implementing an experiment in teleworking for 140 of our agents and will extend this to over 500 agents in 2020.

## **SOCIAL PROTECTION AND INCLUSION**

Now a leader in social action, Lyon Métropole has defined strategic orientations in the 2017-2019 Metropolitan Solidarities Project that will serve as a guide in implementing social and medico-social policies over the area.

### **Commitment to Principle 11 (“Childcare and support to children”)**

Each year, Lyon Métropole dedicates a budget of over 124 million euros to this public policy. Over half of this amount is allocated to childcare in certified establishments and services. Lyon Métropole certifies and funds over 100 establishments and services (social institutions for children, homes, educational apartments, etc.) and employs over 300 family assistants (foster families). In 2016, Lyon Métropole provided three million euros in financial assistance to families, mainly in the form of food aid, and 1.4 million euros to young adults ages 18 to 21. A total of 2,675 children or adolescents benefited from an educational action, and 2,189 were housed in an establishment or living quarters.

We commit to ensuring better prevention, better support and better protection for children, with a strong-willed policy. The 2017-2022 Metropolitan Solidarities Project aims to provide responses in four key areas of childhood protection:

- Place the higher interest of the child at the heart of all social assistance systems for children
- Mobilize support for the parents of children receiving social assistance
- Take action on behalf of children and adolescents without a housing possibility
- Tackle the phenomena of isolation and exclusion

**Commit to Principle 19 (“Housing and assistance for the homeless”)**

Lyon Métropole is undergoing demographic growth that will oblige the area to carry out strong public policies with ambitious goals in terms of housing and habitat to be able to guarantee decent, affordable accommodations for all.

Though the Local Urban and Habitat Plan, we commit to maintaining a strong level of housing production with extensive residential capacity. The goal is to maintain a base of 8,500 new housing units per year, including 4,500 social housing units. A tool has been implemented to help local communities reach a goal of 25% social housing by 2025. Other tools exist to support social landlords.

Lyon Métropole is also developing solutions for housing the most underprivileged (and homeless people) Lyon is committed to implementing “housing first” to reduce by half the number of the homeless within five years.

*Lyon, January 24, 2019*

*David Kimelfeld*  
*President*

